

VOIRON

MAI 2026

Dossier

TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET 2026

Évènement

Fête de la nature et de ses produits

Page 8

Évènement

**Fêtes de la Chartreuse,
lumière sur le bâti
cartusien**

Page 9

Portrait

**Romain BELLE et Laurent
MARTORANA, fondateurs
de l'association Pays
Voironnais en scène**

Page 14

Pompe à chaleur 

Climatisation 

Ventilation 

Plomberie 

Particuliers et Professionnels

71 rue du Vallon - ZA Le Parvis 1
38500 VOIRON

© 04 76 55 88 48 - contact@verenergie.fr

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

-  Aide à l'autonomie
-  Aide à la vie quotidienne
-  Compagnie et vie sociale
-  Assistance administrative

04 85 19 02 75

52 Rue Sermorens
38500 Voiron

petits-fils.com

SARL LES DEUX SOEURS & CO

GOURMANDS AIRLINES
Restaurant et traiteur africain à Voiron

(RE) DÉCOUVREZ LA CUISINE AFRICAINE EN CENTRE VILLE DE VOIRON !

25 1 AN DU RESTO. CA SE FÊTE !
AVRIL GRANDE OUVERTURE DE LA TERRASSE 18H00 - 21H30
Célébration en musique, grillades savoureuses et un grand tirage au sort avec des cadeaux à gagner !

LUNDI, JEUDI, VENDREDI AFRO BREAK : VOTRE PAUSE DEJ' SOUS LA TERRASSE
DE MAI À SEPTEMBRE 12H00 - 14H00
Échappez au bureau et savourez nos délicieux plateaux (grillades, bokits, pastels) à partager en plein air.

TOUS LES SAMEDIS SOIR SOIREE GRILLADES SOUS LA TERRASSE
DE MAI À SEPTEMBRE 18H00 - 22H00
Détachement gourmand au cœur de Voiron ! Musique, bonne humeur et évasion garanties lors de nos soirées grillades en terrasse.

RESERVEZ VOTRE TABLE ET SUIVEZ NOS ÉTALES SUR NOS RESEAUX SOCIAUX

RESERVEZ VOTRE TABLE **06 66 83 47 99 / 06 05 95 62 19**
gourmands.airlines@gmail.com
4 Rue Porte de la Suisse, 38500 Voiron

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Régie Publicitaire
04 75 51 88 40
Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com



Le mois de mai symbolise le retour des beaux jours. Il est souvent associé au renouveau et à une forme d'élan retrouvé. À Voiron, il s'annonce une nouvelle fois comme une période particulièrement riche en manifestations, témoignant de la vitalité de notre ville et de l'engagement de ses acteurs.

La Fête du vélo ouvrira ce beau programme du mois de mai le dimanche 3, avec une journée rythmée par la dernière étape du Tour du Pays Voironnais et l'installation d'un véritable village dédié à la pratique cycliste. Entre courses, animations et initiations, chacun pourra profiter de ce rendez-vous convivial, que ce soit pour encourager les coureurs, participer en famille ou découvrir les nombreuses facettes du vélo.

La Fête de la nature, organisée au jardin de ville le 8 mai, constituera également un temps fort aux côtés des commémorations de la fin de la 2^{de} Guerre mondiale. Plus de cinquante exposants y proposeront plantes, produits artisanaux et spécialités locales, dans une ambiance propice à la découverte. Cette journée, organisée en parallèle de la braderie des commerçants sur le Mail sud, offrira une belle occasion de flâner et de profiter pleinement du centre-ville.

Le samedi 16 mai, les traditionnelles Fêtes de la Chartreuse viendront, comme chaque année, marquer l'un des temps forts du mois. Elles rappellent l'attachement de notre territoire à son histoire, à son patrimoine et à ses liens avec le massif, tout en offrant des moments de partage particulièrement appréciés. L'édition de cette année mettra à l'honneur le patrimoine bâti cartusien, fil conducteur des animations proposées. Un espace dédié à l'artisanat et aux animations familiales se tiendra sur la place du Général Leclerc, avant un banquet populaire

sur le Mail sud et une déambulation festive reliant les caves de la Chartreuse à l'église Saint-Bruno. La soirée s'achèvera par le désormais traditionnel spectacle son et lumière projeté sur la façade de notre église.

Enfin, la Brunerie Race viendra clore ce mois avec une note originale et festive le samedi 30. Cette course de chaises de bureau, aussi décalée que conviviale, réunira participants en solo, en duo ou en famille autour d'épreuves ludiques, ponctuées d'animations, de défis et de moments spectaculaires comme la course des mascottes. Organisée au profit des enfants de l'école de la Brunerie, elle alliera esprit de compétition, convivialité et solidarité dans une ambiance résolument joyeuse.

Au-delà de ces temps forts, de nombreuses autres manifestations viendront ponctuer le printemps voironnais. Ainsi, je souhaite profiter de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des partenaires, des associations et des acteurs engagés dans l'organisation de ces manifestations. Par leur implication, leur énergie et leur sens du collectif, ils contribuent pleinement à faire de Voiron une ville vivante, au calendrier riche, diversifié et de grande qualité !

.....
Julien POLAT
 Maire de Voiron

SPORT

Fête du vélo le 3 mai : Voiron aux couleurs du Tour de France

Voiron aura un avant-goût de Tour de France avec la Fête du vélo organisée dimanche 3 mai 2026 par Véligood, l'Union Cycliste Voironnaise, la Ville de Voiron et le SMMAG !

De 9h à 18h, le village du vélo installé place Général de Gaulle s'égaillera de nombreuses animations gratuites pour petits et grands : essais de vélos (route, gravel, VAE, vélos rigolos, draisienne), ateliers d'entretien, parcours BMX, démonstrations de wheeling, découverte des mobilités douces, et stand d'information sur le Tour de France. À ne manquer sous aucun prétexte : un **escape game** et le « **show vélo** » sur le stand du SMMAG !

Toute la journée, venez également encourager les coureurs de la **dernière étape du Tour du Pays Voironnais** avec 8 courses qui se succéderont sur un circuit fermé en centre-ville. **À 12h15, parcourez, vous aussi, l'étape de la course en famille ou entre amis, avec votre propre vélo décoré aux couleurs du Tour de France.**

À quelques semaines du passage du Tour de France à Voiron les 22 et 23 juillet, l'événement prendra une dimension particulière. Des surprises ponctueront la journée et des draisienne aux couleurs du Tour permettront aux plus jeunes de s'initier.

Rendez-vous le 3 mai de 9h à 18h pour célébrer ensemble le vélo avant un été cycliste historique !

Programme détaillé sur Voiron.fr ou www.groupe-adequation.com.



JUMELAGE

Ce printemps, Voiron célèbre l'Europe !

Voiron est jumelée avec cinq villes européennes : **Herford** (Allemagne), **Bassano del Grappa** (Italie), **Šibenik** (Croatie), **Droitwich Spa** (Grande-Bretagne), et **Tarragone** (Espagne).

En mai, deux temps forts, organisés par le comité de jumelage, invitent les habitants à découvrir ces liens de manière concrète et conviviale.

■ **Samedi 9 mai 2026 : Journée de l'Europe**

De 10h à 13h, un véritable village européen prendra vie sur le marché de Voiron. Venez profiter d'un apéritif européen, d'un cocktail aux saveurs du continent et de nombreuses animations. Soixante-deux musiciens et invités venus d'Herford, de Droitwich Spa et de Šibenik seront présents pour faire vivre l'ambiance européenne au cœur de la ville.

■ **Samedi 16 mai : Fêtes de la Chartreuse**

Assistez à la **parade festive du jumelage à partir de 18h**. Ne manquez pas également le **stand du comité de jumelage** où vous pourrez découvrir le cocktail du jumelage, déguster des spécialités italiennes et échanger avec les membres du comité pour en apprendre davantage sur les villes partenaires.

Bien plus que de simples partenariats symboliques, les jumelages permettent de rapprocher les citoyens européens, de favoriser les échanges culturels, scolaires et associatifs, et de faire vivre concrètement les valeurs de solidarité, de paix et d'ouverture.

Ne manquez pas ces deux rendez-vous incontournables pour célébrer l'Europe, la convivialité et l'amitié entre les peuples !

👉 www.jumelage-voiron.com



SPORT SANTÉ

My Day Sport santé : une journée pour prendre soin de soi

Samedi 23 mai de 9h à 16h30 sur le site de la Garenne, la Ville de Voiron s'associe à l'association My Day Sport Santé pour organiser **une journée dédiée aux adultes de plus de 30 ans souhaitant renouer avec une activité physique.**

Toute la journée, participez à des ateliers, conseils et activités pour une vie plus saine :

- Le matin, bougez votre corps avec des **activités physiques adaptées** ;
- Le midi, laissez-vous tenter par une **paella !** (15€ le menu sur place avec plat/dessert/café, 10€ à emporter)
- L'après-midi sera placé sous le signe « **Du corps et de l'esprit** » avec des ateliers sophrologie et psychologie ;

Tarif demi-journée	Tarif journée (avec repas)
15 €	40 €
1 café + 1 T-shirt offerts aux participants des activités	

Infos et réservations :

06.20.87.38.49

contact@mydaysportsante.com

www.mydaysportsante.com

DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie du 8 mai 1945

Cette année marque le 81^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie officielle rendra un hommage solennel aux victimes de la barbarie nazie, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui, par leur courage et leur résistance, ont permis de préserver et de transmettre les valeurs fondamentales de tolérance, de solidarité et de paix.

Rendez-vous vendredi 8 mai à 9h au square Pierre Ruibet et à 10h15 au monument aux morts du jardin de ville, esplanade de la Légion d'honneur



CADRE DE VIE

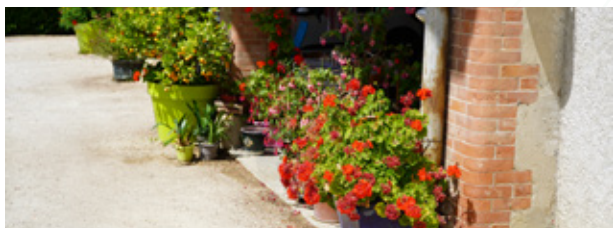
Fleurissons Voiron : un concours pour tous

Les Voironnais ont la main verte ! Chaque année, vous êtes nombreux à redoubler de créativité pour fleurir vos jardins, terrasses, balcons ou cours d'école. Pourquoi ne pas récompenser vos efforts en participant au concours « Fleurissons Voiron » ?

Un jury visitera vos réalisations durant l'été afin de mettre en valeur celles qui se distinguent par leur esthétique, la diversité des végétaux et leur originalité.

Tous les participants repartiront avec un cadeau surprise, et les lauréats de chaque catégorie remporteront des lots pour cultiver leur passion : paniers garnis, ateliers, décoration extérieure...

Inscription d'ici le 14 juin inclus via le formulaire ci-contre ou sur Voiron.fr.



Bulletin de participation

À RETOURNER AVANT LE 14 JUIN 2026

AU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL
MAIRIE - 12 RUE MAINSIEUX - 38500 VOIRON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

E-MAIL

TÉLÉPHONE

D'OÙ VOTRE DÉCORATION EST-ELLE VISIBLE ?

RUE, PLACE, VOIE

ÉTAGE

CATÉGORIE

MAISON ET JARDIN

POTAGERS

BALCON ET FENÊTRE - ÉTAGE

DIVERS (ÉCOLES, COMMERCES...)

FORMULAIRE EN LIGNE SUR VOIRON.FR

De nombreux lots à gagner !

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations sont nécessaires uniquement à votre inscription au dispositif «Fleurissons Voiron» pour que le service événementiel instruisent votre candidature.

Plus d'infos : Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron ou à dpo.voiron@ville-voiron.fr



CADRE DE VIE

Bricolage et jardinage : des règles à respecter

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (tondeuse, motoculteur, perceuse, scie...) sont autorisés pour les particuliers uniquement :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines doivent veiller à ce que leurs installations ne génèrent pas de nuisances sonores pour le voisinage.

Bonnes pratiques : Du 16 mars au 15 août (période de nidification), la taille drastique des arbres et des haies est déconseillée. Les branches ne doivent toutefois pas empiéter sur la voie publique, les réseaux de télécommunication ou le voisinage, et la hauteur en limite de propriété est fixée à 2 mètres. Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année (jusqu'à 750 € d'amende).

Quelques conseils :

- Recyclez vos déchets verts sous forme de paillage ou compost pour enrichir le sol, limiter la poussée des adventices et conserver l'humidité du sol ;
- Tondez la pelouse au plus haut réglage en période estivale et laissez l'herbe coupée sur place ;
- Récupérez les eaux de pluie pour l'arrosage.

Un doute ? Contactez le Centre technique au 04 76 67 27 44.



RÉNOVATION

La rénovation de l'école Jules Ferry progresse

Commencés au début de l'année 2025, les travaux de l'école Jules Ferry se poursuivent. L'objectif : regrouper les classes de maternelle et de l'élémentaire dans un même bâtiment rénové offrant un meilleur confort thermique.

Depuis septembre 2025, les élèves de l'élémentaire occupent le 2^e étage rénové et les enseignants soulignent déjà un meilleur confort, y compris sur le plan acoustique. Les ouvriers profitent des vacances scolaires pour avancer les travaux au 1^{er} étage destiné aux classes maternelles. En février, les menuiseries extérieures ont été remplacées, et les cloisons ainsi que l'isolation thermique des murs extérieurs ont été achevées. Pendant les vacances d'avril, les travaux des sanitaires sous le préau ont débuté.

Les élèves de maternelle intégreront le bâtiment rénové à la rentrée de septembre 2026. Une dernière phase du chantier concernera, par la suite, le rez-de-chaussée et la réfection de la cantine.

Le coût du projet de l'école Jules Ferry s'élève à 1,3 million d'euros dont 289 608€ financés par l'État dans le cadre du Fonds Vert et 89 074€ par le Département.



NUMÉROS UTILES

EAU (PAYS VOIRONNAIS)

URGENCE 04 76 67 60 20
ACCUEIL 04 76 67 60 10

GAZ ÉLECTRICITÉ

URGENCE GAZ 0 800 473 333
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 09 726 750 38

SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON 04 72 11 69 11
CLINIQUE DE CHARTREUSE 04 28 63 38 38
HÔPITAL (STANDARD) 04 76 76 75 75
MÉDECIN DE GARDE ET SAMU 15

AGENCE MOBILITÉ

GARE ROUTIÈRE 04 76 05 03 47

SÉCURITÉ

POLICE 17 OU 04 76 65 93 93
POLICE MUNICIPALE 04 76 311 311
POMPIERS 18
ENFANTS DISPARUS 116 000

OBJETS TROUVÉS

OBJETS TROUVÉS 04 76 67 27 37

CONCILIATEURS-MÉDIATEURS DE JUSTICE

SUR RDV AUPRÈS DU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER
6 AVENUE JULES RAVAT 04 76 67 96 10

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

2 LUNDIS PAR MOIS AU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER. 04 76 67 96 10

SIGNALER UN DÉCÈS

CENTRE FUNÉRAIRE 04 76 05 67 33
EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE
CONTACTER LE COMMISSARIAT DE POLICE

HÔTEL DE VILLE

12 RUE MAINSSIEUX
CS 30268 38516 VOIRON CEDEX
TÉL. : 04 76 67 27 37
MAIL : MAIRIE@VILLE-VOIRON.FR
SITE : WWW.VOIRON.FR

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI :

LE LUNDI DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 18H,
DU MARDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
ET DE 13H30 À 17H30

QUESTIONS

Tous les mois, retrouvez les réponses aux questions posées par les Voironnais sur les réseaux sociaux de la Ville.



Que fait la Ville contre la pollution des mégots de cigarette ?



Malgré un entretien quotidien des voiries, plusieurs litres de mégots sont encore ramassés chaque année lors de la Journée mondiale du nettoyage de la planète. En février, Voiron a conclu un contrat avec ALCOME. Cet éco-organisme accompagne la Ville via la collecte gratuite des mégots, le don de cendriers de poche, de supports de sensibilisation et un soutien financier de 1,08€ / habitant / an. La mise en place de nouveaux dispositifs de collecte de mégots et de cendriers de rue est aussi à l'étude. Rendez-vous le 8 mai lors de la fête de la nature, sur le stand de la Ville, afin d'en savoir plus et obtenir votre cendrier de poche !



Comment faire figurer mon événement associatif sur l'agenda de la ville ?

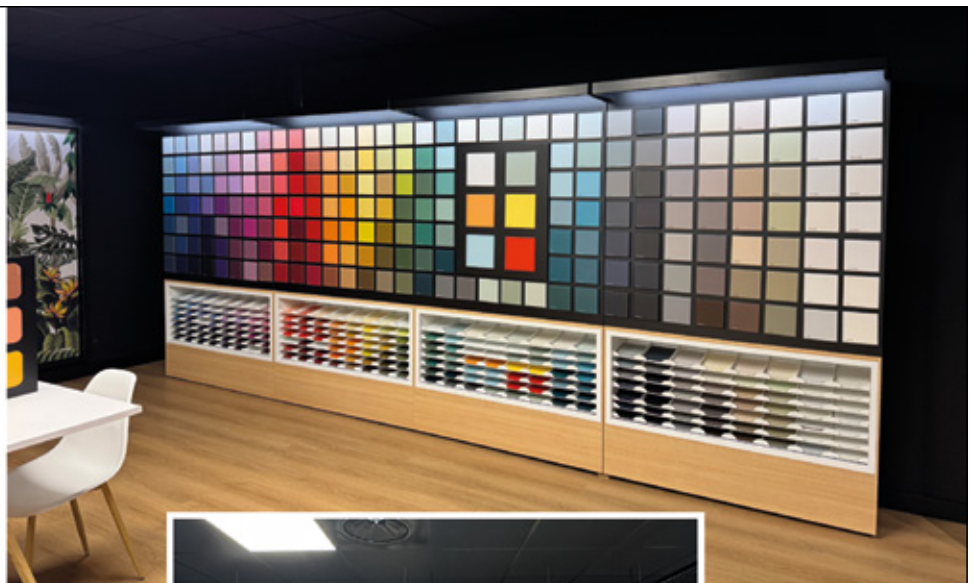
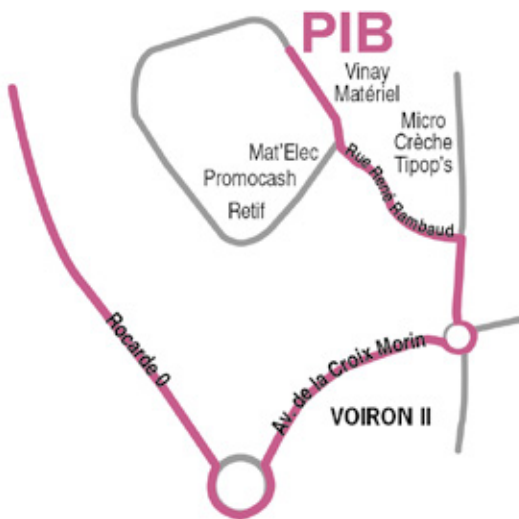


Un seul formulaire vous permet désormais de diffuser votre événement sur l'agenda de la Ville et sur celui de l'Office du tourisme du Pays Voironnais. Rendez-vous sur voiron.fr rubrique Associations > Visibilité et communication.

Les informations saisies sont validées par le Service Tourisme du Pays Voironnais avant publication. Pensez donc à déclarer votre événement au plus tôt !

Votre magazine municipal vous donne rendez-vous sur ses réseaux sociaux pour toujours plus d'actualités, de photos, de vidéos ...

@villedevoiron @ville-de-voiron @villedevoiron @villedevoiron



335 Rue René Rambaud - 38500 VOIRON
ZA LE PARVIS 2

04 76 65 68 68 contact@pib.fr





60

EXPOSANTS



6

VISITES GUIDÉES

Évènement : Fête de la nature et de ses produits

Vendredi 8 mai, de 9h à 18h, venez célébrer la fête de la nature et de ses produits au jardin de ville !

Au cœur du parc, **60 exposants et de nombreuses animations pour petits et grands** vous attendent ! Venez découvrir des **savoir-faire locaux** et laissez-vous guider par vos sens parmi les fleurs, les arbustes, les odeurs, les saveurs et de nombreux **produits naturels et artisanaux**.

Rencontrez des jardiniers, des maraîchers et des artisans qui partageront leurs passions et leurs conseils. **Jacques Ginet, le jardinier de la radio ICI Isère** répondra à toutes vos questions entre 14h et 16h. De quoi faire le plein d'idées pour préparer votre potager ou votre jardin en vue du **concours « Fleurissons Voiron »** ! (p.4 de votre magazine)

Tout au long de la journée, des ateliers créatifs, visites guidées et animations autour de l'environnement rythmeront l'évènement. **Nouveauté cette année : un atelier gratuit pour fabriquer votre suspension personnalisée sur le thème de la nature entre 14h et 16h.**

ANIMATIONS DE 9H À 18H

Jardinage et environnement

- **Visites guidées avec le service Espaces Verts de Voiron (rendez-vous sur le stand de la Ville)**
 - Les serres municipales : 10h, 14h et 16h
 - Le jardin de ville, parc centenaire : 11h et 15h

■ **Stand de la Ville**

- Jouez en famille au jeu "Devine-moi si tu peux" et remportez des lots !
- Obtenez des informations sur le ramassage des mégots de cigarettes, des conseils pour éviter de créer des pièges pour la faune et les actions à mettre en place pour lutter contre les moustiques tigres et les frelons asiatiques

■ **ICI Isère : émission de radio en direct**

- Le jardinier d'ICI Isère, Jacques Ginet, répond à vos questions de 14h à 16h.

Sensibilisation au tri des déchets sur le stand du Pays Voironnais

Animaux

- **Mini ferme pédagogique**
- **Simulateur de pêche**
- **Balade à poney** pour les enfants jusqu'à 9 ans (payant) : 9h à 17h

Artisanat

- Atelier tournage sur bois
- **Nouveau** : Atelier familial de création d'une suspension décorative sur le thème de la nature (gratuit, 30 à 45 minutes) : de 14h à 17h

Gastronomie

- Confréries du Murçon et du bleu Vercors-Sassenage
- Buvette et restauration par le Rotary Club et le Rotaract
- Stands alimentaires et gourmands



LES FÊTES DE LA CHARTREUSE

13 > 17 MAI 2026



5

JOURS DE FESTIVITÉS



16 mai

TEMPS FORT À VOIRON



22h

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE
DEVANT L'ÉGLISE

Évènement : Fêtes de la Chartreuse, lumière sur le bâti cartusien

Du 13 au 17 mai 2026, les Fêtes de la Chartreuse célèbrent le patrimoine bâti cartusien. Depuis sa fondation en 1084, l'Ordre des chartreux a contribué à façonner le territoire chartrois et bien au-delà. Pour cette édition 2026, nombre d'activités témoigneront de cet héritage dédié à l'exercice de leur vocation, leur recherche d'autosuffisance et leur mission de soutien aux populations.

Rendez-vous le samedi 16 mai pour le temps fort à Voiron !

L'HÉRITAGE DE LA TRILOGIE CHARTREUSE

Chaque année, les Fêtes de la Chartreuse mettent en lumière notre patrimoine autour de la « Trilogie Chartreuse » : le massif de la Chartreuse, l'Ordre des chartreux et leurs produits monastiques, dont la célèbre liqueur Chartreuse®.

À travers le Pacte d'Amitié Chartreuse, les communes ayant accueilli une distillerie Chartreuse au fil de leur histoire (Paris, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Laurent-du-Pont, Tarragone en Espagne, Marseille, Voiron et Entre-Deux-Guiers) se réunissent pour perpétuer cet héritage unique.

DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE BÂTI CARTUSIEN

Pendant cinq jours, plongez dans les secrets de l'architecture cartusienne et des œuvres d'art religieux qui reflètent la quête spirituelle de solitude et de contemplation des moines chartreux : monastères, chapelles, lieux de vie et de travail, sans oublier les célèbres distilleries ! L'artisanat et le monde végétal ne seront pas en reste avec les nombreuses balades, visites

guidées et ateliers autour des plantes et des tisanes, de l'enluminure ou de la gastronomie locale.

PROGRAMME DU TEMPS FORT À VOIRON SAMEDI 16 MAI

■ Animations des Caves de la Chartreuse : toute la journée

Retrouvez des expositions, visites commentées et ateliers autour des plantes.

■ Remise des prix : 18h

Parking des Caves de la Chartreuse

Assistez à la remise de prix des différents concours : affiche officielle, photographie, plus belles vitrines des commerçants de Voiron et Saint-Laurent-du-Pont.

■ Déambulation festive : 18h45

Départ des Caves de la Chartreuse

■ Banquet populaire avec animations musicales et fête foraine : de 18h30 à 22h

Mail (Place Général Leclerc, De Lattre de Tassigny et Général de Gaulle)

■ Spectacle son et lumière « Le voyage hors du temps » : 22h

Parvis de l'église Saint-Bruno (Gratuit)

Programme complet sur le site fetesdelachartreuse.fr

■ Perturbations (plan ci-contre) :

- Zone fermée à la circulation de 16h à la fin de l'évènement
- Stationnement interdit sur la place Général Leclerc de 15h à la fin de l'évènement





LE BUDGET 2026 EN CHIFFRES



31,5

MILLIONS D'EUROS
DÉPENSÉS



33,147

MILLIONS D'EUROS
DE RECETTES



866 000

EUROS D'ÉPARGNE
NET (APRÈS
REMBOURSEMENT DE
LA DETTE)

L'ÉPARGNE NETTE PERMET À LA VILLE DE VOIRON D'INVESTIR DANS DES PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS ET PROPOSER DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ.

TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET 2026

Le budget 2026 de la commune a été voté lors du conseil municipal du 22 avril. Malgré de nouvelles dépenses imposées par l'État, les équilibres de fonctionnement restent maîtrisés.

Dans le cadre de la préparation de son budget pour 2026, la municipalité a tenu compte de plusieurs contraintes : un contexte économique national et mondial incertain, l'objectif d'atteindre une épargne nette annuelle importante et l'ambition de continuer à réaliser des projets structurants pour Voiron.



Depuis 12 ans, la Ville a perdu 16 millions d'euros de dotations de l'État en cumulé. Malgré cette baisse de recettes conséquentes, nous avons maintenu et développé les services publics à la population grâce à des réorganisations des services et un fort engagement des agents municipaux.

STABILISER LES DÉPENSES

Malgré de nouvelles dépenses imposées par l'État ou résultantes de l'inflation, Voiron s'adapte pour stabiliser les comptes grâce à :

- Des réorganisations internes et des limites de dépenses ;
- La recherche active de financements auprès des partenaires ;
- La mise en place de financements pluriannuels pour les grands projets, permettant de lisser la charge d'investissement.

LE MOT DE...

YVES ALLARDIN

1^{er} Adjoint en charge des Finances, des Ressources Humaines, de l'Administration Générale et des Économies

Aujourd'hui, nous devons encore faire face à des dépenses supplémentaires imposées par l'État, par exemple plus 190 000 euros par an pendant 4 ans pour les retraites, et qui ne sont pas compensés. Il convient donc de trouver les sommes correspondantes et l'exercice devient très compliqué. Nous devons nous interroger sur les compétences et les services incombant obligatoirement à notre collectivité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 33,147 MILLIONS €

Il s'agit du budget dont la collectivité a besoin pour la gestion courante du service public : salaire des agents, entretien des bâtiments, restauration scolaire, assurances, subventions aux associations, etc. Ce budget est financé par les recettes issues des impôts, des dotations et de la facturation des services municipaux.

31,5 millions € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

19,360 M€
de masse salariale

1,5 M€
de subvention au CCAS

880 000 €
de subventions
aux associations

6,930 M€
de charges à caractère
général (électricité, gaz,
matériel, festivités...)

UN BUDGET AU SERVICE DES VOIRONNAIS

Un budget communal peut paraître un peu abstrait au premier abord, pourtant il impacte les habitants au quotidien par la qualité des services de la Ville ainsi que par tous les avantages proposés.



Des aménagements qui améliorent le cadre de vie

Végétalisation des écoles, aménagements urbains, vidéoprotection, réfection des voiries, mobilité douces...



Restauration scolaire

- Coût d'un repas servi à un enfant : 13€
- Payé en moyenne par la famille : 6,50€



Culture

- Des tarifs compétitifs adaptés au quotient familial pour les activités, loisirs périscolaires, école de musique et séjours jeunesse.
- Des activités culturelles et festives gratuites tout au long de l'année (ex. : Fêtes de la Chartreuse, Foire de la Saint-Martin, spectacles pyrotechniques, animations de Noël...)
- Préservation du patrimoine (église Saint Bruno, Tour Barral)



Séniors

- Activités gratuites pour les séniors tout au long de l'année (activité ludique, culturelle, sensibilisation au bien vieillir...)
- Des sorties du dimanche financées à hauteur de 50€ par personne (25€ de reste à charge par participant)
- Le voyage sénior à la semaine
- Les cartes de bus gratuites pour les + de 75 ans
- Les festivités de fin d'année (colis et fête des retraités)

ENVIRONNEMENT

65 000 € Renaturation des friches des Gorges

PATRIMOINE

30 000 € Restauration de l'église Saint Bruno (études)

10 000 € Travaux de réhabilitation de la Tour Barral (études)

SÉCURITÉ

200 000 € Poursuite du déploiement de la vidéoprotection

VOIRIE

370 000 € Réaménagement des rues Écrins et Cervin

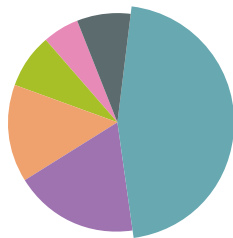
300 000 € Travaux de voirie

220 000 € Réalisation d'une liaison piétonne à l'entrée de ville au lieu-dit de l'Agnelas

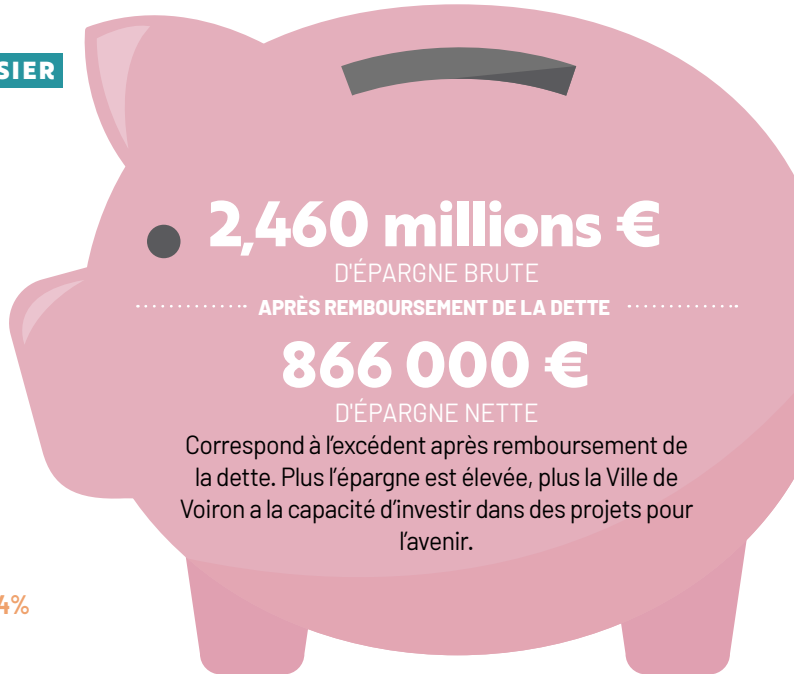
160 000 € Travaux de réfection du chemin des Morins

33,147 millions €

DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Taxes foncières : **46%**
- Facturation, loyers, remboursements : **18%**
- Dotations du Pays Voironnais : **14%**
- Dotations de l'État : **9%**
- Subventions reçues : **6%**
- Autre fiscalité locale, compensations fiscales et autres dotations : **8,4%**



2,460 millions €

D'ÉPARGNE BRUTE

APRÈS REMBOURSEMENT DE LA DETTE

866 000 €

D'ÉPARGNE NETTE

Correspond à l'excédent après remboursement de la dette. Plus l'épargne est élevée, plus la Ville de Voiron a la capacité d'investir dans des projets pour l'avenir.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 9,159 MILLIONS €

Les principaux projets d'investissement pour 2026 visent à améliorer le cadre de vie à Voiron. Près de 25% de ces dépenses (soit plus de 2,2 millions d'euros) sont couverts par des subventions grâce au soutien de partenaires tels que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, le Pays Voironnais et l'État.

La Ville de Voiron s'est fixée pour objectif de constituer une épargne nette d'environ 1 million d'euros permettant d'assurer le financement d'une enveloppe d'investissements d'environ 6 millions d'€ net de subventions.

Certains investissements sont financés sur plusieurs années. Cela permet d'étaler les dépenses dans le temps, soit parce que les travaux sont réalisés en plusieurs phases, soit parce que les paiements sont programmés sur plusieurs exercices. Ainsi, seule une partie du coût est inscrite au budget chaque année. Certains projets déjà réalisés peuvent donc encore faire l'objet de paiements prévus.

AMÉNAGEMENTS

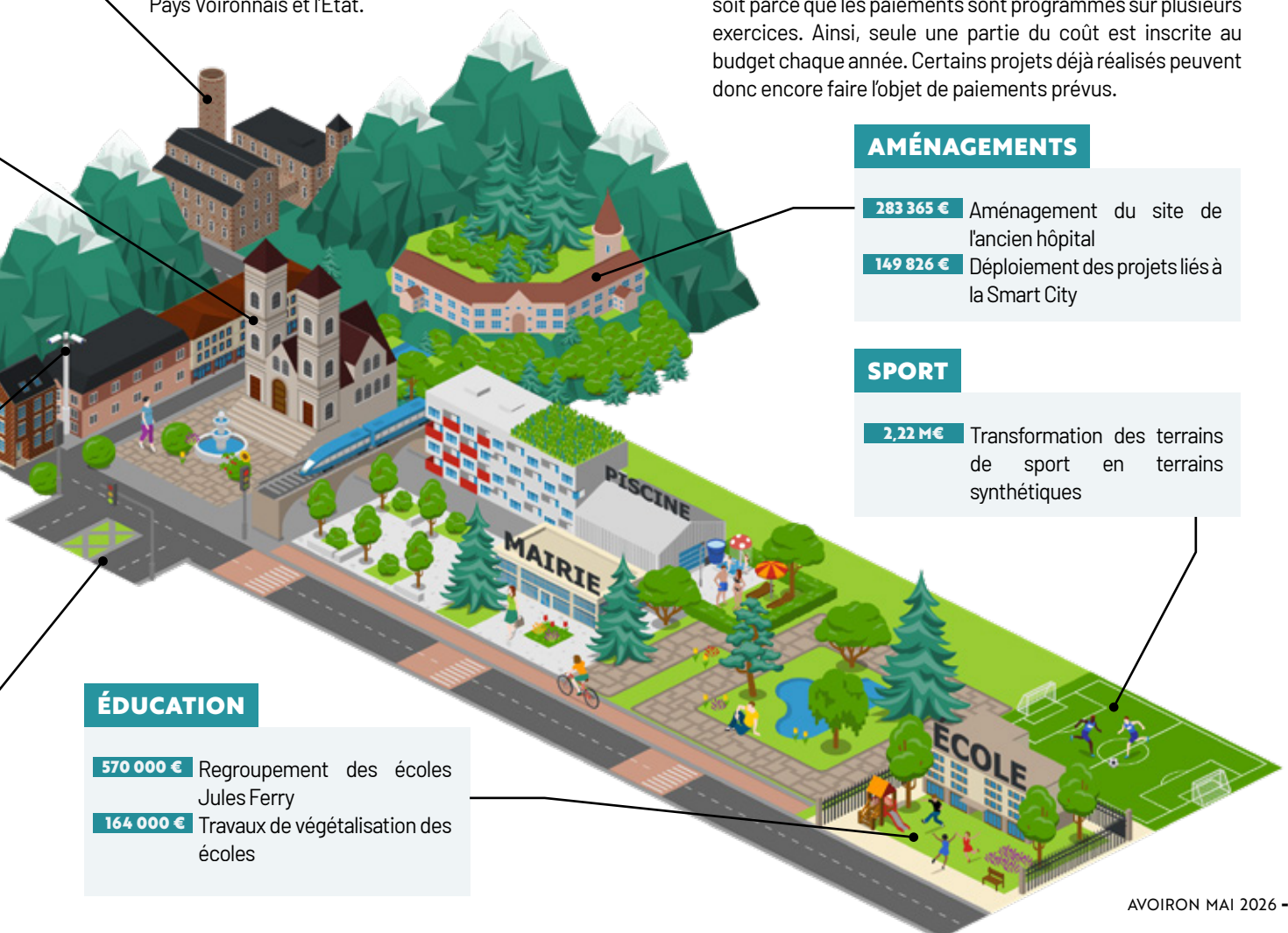
- 283 365 €** Aménagement du site de l'ancien hôpital
- 149 826 €** Déploiement des projets liés à la Smart City

SPORT

- 2,22 M€** Transformation des terrains de sport en terrains synthétiques

ÉDUCATION

- 570 000 €** Regroupement des écoles Jules Ferry
- 164 000 €** Travaux de végétalisation des écoles





Rencontre avec... Romain BELLE et Laurent MARTORANA

FONDATEURS DE L'ASSOCIATION PAYS VOIRONNAIS EN SCÈNE

Romain BELLE, 45 ans, et Laurent MARTORANA, 49 ans, travaillent ensemble chez Sport 2000 aux Blanchisseries. Le premier est directeur du magasin depuis 21 ans, le second est responsable du rayon vélo. Ensemble, ils ont fondé l'association Pays Voironnais en scène pour promouvoir le chant sur notre territoire, notamment à travers le concours de chant l'Envol des Voix.

Comment est née votre passion pour le chant ?

Laurent : Nous avons découvert cette passion commune lors de soirées un peu arrosées. On chantait juste comme ça. Et puis un jour, Romain m'a dit « J'ai une amie qui donne des cours de chant, pourquoi ne pas essayer ? »

Romain : C'est donc venu sur le tard ! Avec Nelly Dulac, nous avons appris les techniques de souffle pour tenir les notes et surtout prendre confiance. Car, d'après notre prof de chant : « Tout le monde sait chanter ». C'est comme un muscle qu'on entraîne. Nous développons également notre oreille musicale pour détecter les fausses notes.

Laurent : En dehors de l'association, nous avons aussi AT'HOME, un groupe de musique de reprises pop rock avec 3 musiciens et 2 chanteurs. On répète chaque semaine et on se produit régulièrement. Cela permet aussi de gagner en confiance en soi !

Pourquoi avoir organisé un concours de chant ?

Romain : Nous avons participé à des concours de chant pour nous confronter à un jury de professionnels, mais aussi au public pour avoir un avis extérieur. Cela nous a donné envie de créer notre propre concours en gommant toutes les imperfections que l'on a pu vivre en tant que candidats ou spectateurs.

Laurent : Dès la première édition, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des professionnels dans le jury tels

que Sandra Amico, Stéfany Rydel, Aurélie Dabré, Laurent Francavilla, Caroline Page et Mister Mat qui sortait de The Voice. Cela a contribué au succès du concours.

Qu'est-ce qui différencie l'Envol des Voix ?

Laurent : Le concours est conçu comme un vrai spectacle : les temps de délibération du jury sont animés par des artistes issus du Pays Voironnais (danseurs, chanteurs pop rock, gospel, humoristes...). Les membres du jury sont des professionnels de la région et ils fournissent des retours constructifs à chaque participant. Sur place, deux coaches en coulisses aident les candidats à s'échauffer et les rassurent. Enfin, les fonds sont reversés à des associations caritatives locales.

Romain : C'est vraiment une belle histoire ! Une amitié s'est créée entre les premiers intervenants et membres du jury. Ensemble, on a monté un concert, "L'Envol des années 80". Nous organisons aussi des concerts avec les gagnants des concours. Surtout, nous avons de très bons retours de la part des candidats. Beaucoup reviennent d'une année sur l'autre !

⋮ www.paysvoironnaisenscene.fr



#INTERVIEW JEAN-FRANÇOIS PELLET

ORGANISATEUR DE LA BRUNERIE RACE,
COURSE DE CHAISES DE BUREAU

Comment est née la Brunerie Race ?

L'idée nous vient du Japon, où une rue commerçante de Kyotanabe a relancé son activité en organisant une « Brunerie Race », une course de chaises de bureau. Le concept nous a fait sourire... puis nous a convaincu. Nous l'avons adapté à Voiron, en lien avec le quartier de la Brunerie et l'école La Brunerie - Gisèle Halimi. Derrière l'événement, il y a des parents d'élèves motivés habitués à organiser des goûters... mais aussi des Grands Prix !

Quelles sont les nouveautés cette année ?

Le samedi 30 mai de 15h30 à 19h, le circuit déménage sur le Mail Sud, en plein centre-ville, pour une visibilité maximale. Impossible de rater le paddock ! Les courses solo et en binôme sont conservées, mais s'enrichissent d'une course parents-enfants et d'un concours de déguisements. Parce que piloter, c'est bien ! Mais piloter en licorne ou en Dark Vador, c'est mieux !

À qui s'adresse la course et comment peut-on y participer ?

Aux adultes qui ont toujours rêvé de transformer leur chaise de bureau en bolide ! Ceux prêts à relever le défi, que ce soit pour représenter son entreprise, une association ou juste pour

s'amuser entre amis, tout le monde est le bienvenu ! L'objectif est avant tout de participer et de s'amuser.

Quelle ambiance sur place ?

Conviviale et festive ! Le public pourra encourager les participants, profiter des animations, se rafraîchir, partager un moment ludique et repartir avec des lots. Nos mascottes seront aussi présentes pour prendre des selfies. Entre les courses et les surprises, chacun devrait repartir avec le sourire.

Un événement aussi solidaire...

Derrière les dérapages contrôlés et les fous rires, il y a un vrai objectif : financer une classe verte pour les enfants de l'école. C'est une manière de soutenir un projet pédagogique, en venant compléter l'apport financier des partenaires institutionnels, tout en fédérant bénévoles et habitants.

Brunerie Race

Samedi 30 mai de 15h30 à 19h, Mail Sud (pl. du Général Leclerc)

Course sur réservation à brunerierace@gmail.com



#INTERVIEW MARIE-THÉRÈSE GONON PRÉSIDENTE DE « TOUS ENSEMBLE À LA VOUISE »

Pouvez-vous présenter l'association ?

Créée en 2017 autour d'une randonnée à la Vouise, l'association Tous Ensemble à la Vouise s'est progressivement réinventée avec des concerts et spectacles. Sa mission reste inchangée : mobiliser autour d'actions solidaires, sensibiliser aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (maladie de Crohn, rectocolite hémorragique) et collecter des fonds au profit de l'AFA Crohn RCH France.

Quelles actions menez-vous dans l'année ?

L'association est présente lors d'événements comme le Téléthon ou les Fêtes de la Chartreuse. Chaque occasion est saisie pour informer, échanger avec le public et le sensibiliser aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Ces moments permettent de mieux faire connaître ces pathologies, souvent invisibles. L'association contribue aussi à la vie locale en organisant des événements comme le 5 juin prochain une pièce de théâtre au centre socio-culturel à Saint-Jean-de-Moirans.

Comment est né le spectacle "Star d'un soir... ou plus !" et son concept ?

Créé il y a deux ans par Sandra Amico, marraine de notre association, ce spectacle permet à des amateurs de monter sur scène avec des musiciens professionnels et de se produire devant un public. Après un premier succès, une nouvelle édition plus ambitieuse revient avec davantage de participants et cinq musiciens professionnels avec une expérience scénique renforcée. Les fonds collectés lors de la soirée seront intégralement reversés à AFA Crohn RCH France. Venez assister à « Star d'un soir... ou plus ! » le vendredi 22 mai à 20h à la salle des fêtes !

Concert « Star d'un soir... ou plus ! »

Vendredi 22 mai à 20h, salle des fêtes

tous.ensemble.a.la.vouise@gmail.com

www.tousensemblealavouise.fr

Rendez-vous à Voiron

ACTIONS SENIORS

Informations auprès du "Point Voiron et ses seniors" du CCAS au 04 76 67 27 39

12 JUIN

ATELIER/CONFÉRENCE « JE ME RESSOURCE »

Un voyage collectif pendant lequel chacun pourra expérimenter des outils simples et concrets pour prendre soin de soi et améliorer sa qualité de vie.

Quand ? 12 juin de 14h30 à 16h30 **Où ?** Salle Marcelle Boudias **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** CCAS

21 JUIN ET 12 JUILLET

SORTIES DU DIMANCHE

■ Découverte de l'Ardèche

Quand ? 21 juin **Où ?** Petit Train du Vivarais et Cité du chocolat ValRhona **Tarif ?** 25€ (par chèque) **Inscription ?** Permanence le 11 juin de 9h à 10h30, salle Marcelle Boudias (fournir pièce identité et justificatif de domicile)

■ Patrimoine du Grésivaudan : Entre forteresse et château

Quand ? 12 juillet **Où ?** Fort Barraux et Château du Touvet **Tarif ?** 25€ (par chèque) **Inscription ?** Permanence le 6 juillet de 9h à 10h30, salle Marcelle Boudias (fournir pièce identité et justificatif de domicile)

**Avec le soutien de la CNSA*

dans le cadre de la Commission des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère

EXPOSITIONS

■ Organique Onirique

Quand ? Jusqu'au 5 mai du mardi au samedi de 17h à minuit **Où ?** Bar à tapas : La Platine **Tarif ?** Entrée libre

■ Ordre et désordre de Blandine LECLERC

Quand ? Jusqu'au 23 mai du mercredi au samedi de 14h30 à 18h30 **Où ?** Galerie Place à l'Art **Tarif ?** Gratuit

■ L'heure du bain

Quand ? Jusqu'au 31 mai aux horaires d'entrée du musée **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** Visite libre incluse dans le prix d'entrée du musée

1^{er} AU 3 MAI

CASALIBUS CHEZ MARIUS FESTIVAL THÉÂTRE

Festival de théâtre

Quand ? 1^{er} mai de 20h à 22h, 2 mai de 16h à 22h30 et 3 mai de 12h à 21h **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Tarif ?** 12€

Vous organisez un événement ?

Faites-le-nous savoir ! Remplissez une fiche événement sur www.voiron.fr !

LES WEEK-ENDS

VISITE GUIDÉE : CHARTREUSE ET LA PUBLICITÉ, UNE HISTOIRE D'IMAGE

Plongez au cœur de l'univers visuel et créatif de la Chartreuse !

Quand ? Toute l'année, les week-ends de 9h45 à 12h **Où ?** Caves de la Chartreuse **Tarif ?** 30€ **Billetterie ?** chartreuse.fr

3 MAI

TOUR DU PAYS VOIRONNAIS

Venez encourager les coureurs au circuit en centre ville de Voiron.

Quand ? 3 mai de 9h à 18h **Où ?** Centre-ville de Voiron **Tarif ?** Gratuit

3 MAI

FÊTE DU VÉLO

Voir p. 4

Quand ? 3 mai de 9h à 18h **Où ?** Place Général de Gaulle **Tarif ?** Gratuit



5 MAI

ATELIER BIEN-ÊTRE AIDANTS

Massage des mains et du cuir chevelu

Quand ? 5 mai de 9h à 12h **Où ?** Innovadom - Campus de la Brunerie **Tarif ?** Gratuit **Réservation ?** 07 64 81 02 17 ou innovadom@paysvoironnais.com

6 MAI

MERCI POUR VOS LUMIÈRES DE LA COMPAGNIE SCALÈNE

Spectacle de danse

Quand ? 6 mai de 20h à 21h **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** 20€, réduit 17€, jeune (-26 ans) & solidaire 12€, enfant (-12 ans) 10€ **Billetterie ?** le-grand-angle.fr

6, 13, 20 ET 27 MAI

ATELIER AIDANTS

Respiration créative par les arts plastiques

Quand ? 6, 13, 20 et 27 mai de 14h30 à 15h30 **Où ?** Innovadom - Campus de la Brunerie **Tarif ?** Gratuit **Réservation ?** 0764810217 ou innovadom@paysvoironnais.com

7 MAI

JEUDIS CULTURELS AUX CAVES DE LA CHARTREUSE

Le bar des Caves de la Chartreuse s'anime au rythme de la musique live.

Quand ? 7 mai de 18h30 à 20h30 **Où ?** Bar des Caves de la Chartreuse **Tarif ?** Entrée gratuite, consommation payante **Réservation ?** reservation@chartreuse.fr 04 76 05 90 33 ou 04 76 05 90 34, chartreuse.fr/billetterie

8 MAI

COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Quand ? 8 mai à 9h et 10h15 **Où ?** Square Pierre Ruibet à 9h, Esplanade de la Légion d'Honneur (Monument aux Morts) à 10h15 **Tarif ?** Gratuit

FÊTE DE LA NATURE ET DE SES PRODUITS

Voir p. 4

Quand ? 8 mai de 9h à 18h **Où ?** Jardin de ville **Tarif ?** Gratuit

GRANDE BRADERIE DES COMMERÇANTS

Organisée par Voiron Commerces

Quand ? 8 mai de 9h à 18h **Où ?** Mail Sud **Tarif ?** Gratuit

9 AU 10 MAI

PRENEZ LA CLÉ DES CHAMPS

29 fermes iséroises ouvrent leurs portes.

Quand ? 9 au 10 mai de 10h à 18h **Où ?** Différentes fermes du Pays Voironnais **Tarif ?** Accès libre **Programme ?** prenezlacledeschamps.com

9 MAI

FÊTE DE L'EUROPE

Voir p. 4

Quand ? 9 mai de 10h à 13h **Où ?** Marché de Voiron **Tarif ?** Gratuit

12 MAI

CYRANO

Théâtre avec Edouard Baer

Quand ? 12 mai de 20h à 22h **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** 52€, réduit 49€, jeune (-26 ans) & solidaire 40€, enfant (-12 ans) 30€ **Billetterie ?** le-grand-angle.fr

13 AU 17 MAI

FÊTES DE LA CHARTREUSE

Voir p. 9

Quand ? 13 au 17 mai **Où ?** Voiron, Saint-Laurent-du-Pont, Entre-Deux-Guiers, Saint-Pierre-de-Chartreuse
Programme ? fetesdelachartreuse.fr



FÊTE FORAINE DE L'ASCENSION

Quand ? 13 au 17 mai **Où ?** Place de Lattre de Tassigny

15 MAI

ENVOIX LA LUMIÈRE

Spectacle musical

Quand ? 15 mai de 20h à 22h30 **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Tarif ?** 14€, enfant (-12 ans) 12€ **Billetterie ?** helloasso.com/associations/envoix-la-lumiere

19 MAI

CONFÉRENCE EN VISIO

Rénover en collectif - focus sur les petites copropriétés

Quand ? 19 mai de 18h à 20h **Où ?** À distance **Tarif ?** Gratuit **Réservation ?** infoenergie38.org

20 MAI

PORTES OUVERTES DU CENTRE NATURE & LOISIRS DE VOIRON

Quand ? 20 mai de 14h à 17h **Où ?** 127 rte de Galbits, Chirens **Tarif ?** Gratuit

21 MAI

RÉUNION D'INFORMATION

Créer, reprendre une entreprise

Quand ? 21 mai de 14h30 à 17h **Où ?** Immeuble le Quartz **Tarif ?** Gratuit **Réservation ?** limesurvey.paysvoironnais.com

21 MAI

À PIED D'ŒUVRE

Film "À pied d'œuvre" de Valérie Donzelli

Quand ? 21 mai à 20h **Où ?** Cinéma Passr'L Les Écrans **Tarif ?** 10,70€, réduit 8,60€, enfant (-18 ans) 6,50€ **Réservation ?** contact@passr.l.fr

22 MAI

PAROLES DE PARENTS

Comment réagir face aux peurs de mon enfant

Quand ? 22 mai de 9h30 à 11h **Où ?** Centre social Charles Béraudier **Tarif ?** Gratuit

STAR D'UN SOIR... OU PLUS

Spectacle caritatif

Quand ? 22 mai de 20h à 23h **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Tarif ?** 20€

23 MAI

CONTES AU FIL DE L'EAU

Spectacle avec Françoise Barret, conteuse de la compagnie Dire d'étoile

Quand ? 23 mai de 18h à 19h30 **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** Gratuit

BALADE MUSICALE

Venez écouter des élèves du Conservatoire de Voiron jouer au milieu des collections du musée !

Quand ? 23 mai à 20h **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** Gratuit

JOURNÉE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Thème "Lien entre santé mentale et santé physique"

Quand ? 23 mai de 9h à 16h30 **Où ?** Gymnase Barcelone **Tarif ?** 40€ (activités journée et repas), réduit 14€ (activités demi-journée) **Réservation ?** mydaysportsante.com

LE SECOURS CATHOLIQUE FÊTE SES 80 ANS !

Quand ? 23 mai de 12h à 18h **Où ?** Square Brameret **Tarif ?** Accès libre / Repas partagé

PAYSAGES AQUATIQUES

Techniques de l'aquarelle et du découpage

Quand ? 23 mai de 14h à 17h **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** Gratuit dans la limite des places disponibles

24 MAI

SÉRIGRAPHIE SUR SERVIETTES DE BAIN

Quand ? 24 mai de 14h à 17h **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** Gratuit

28 MAI

PAR AMOUR

Spectacle au cinéma de Paul Mirabel

Quand ? 28 mai à 20h **Où ?** Cinéma Passr'L Le Mail **Tarif ?** 19€, réduit 16€ **Billetterie ?** contact@passr.l.fr

29 MAI

PERMANENCES ÉCOUTE FRANCE ALZHEIMER ISÈRE

Quand ? 29 mai de 14h à 17h **Où ?** Innovadom - Campus de la Brunerie **Tarif ?** Gratuit **Réservation ?** 07 64 81 02 17 ou innovadom@paysvoironnais.com

CONFÉRENCE

Histoire et parcours des 52 Tirailleurs sénégalais du Vercors - Juin / Septembre 1944. Organisée par l'AHPPV.

Quand ? 29 mai de 19h à 21h30 **Où ?** Espace William Gozzi **Tarif ?** Gratuit

30 MAI

BRUNERIE RACE : COURSE DE CHAISES DE BUREAU

Quand ? 30 mai de 15h30 à 19h **Où ?** Mail Sud, place du général Leclerc **Réservation ?** helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-l-ecole-de-la-brunerie

30 AU 31 MAI

BROCANTE DE LA VISITATION

Quand ? 30 au 31 mai de 10h à 17h **Où ?** Monastère de la Visitation Notre Dame du May **Tarif ?** Accès libre

DON DU SANG

18 JUIN

DON DU SANG

Une collecte de don du sang est organisée par l'Association des donneurs de sang bénévoles de la région Voironnaise.

Quand ? 18 juin de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Inscription ?** mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PHARMACIES DE GARDE

Retrouvez les pharmacies de garde du Canton Voironnais sur servigarde.fr



Jean-Baptiste Glorieux à son bureau de maire
Photographie, sans date

VOIRON ELECTIONS MUNICIPALES DU 14 MARS 1971

liste d'action économique et sociale

La liste d'ACTION ECONOMIQUE ET SOCIALE s'engage

. A GERER LES INTERETS DE VOIRON EN PRIVILEGIANT TOUJOURS L'INTERET GENERAL DE LA COMMUNE ET DE LA POPULATION ;

. A DEFENDRE LES DROITS ET AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DE TOUTS LES ADMINISTRÉS SANS EXCLUSION ;

ET NOTAMMENT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS, DES MERES DE FAMILLE, DES PERSONNES AGEES, ET DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS SALARIES OU INDEPENDANTS.

ACTION ECONOMIQUE

PRIORITE ABSOLUE A L'INDUSTRIALISATION

- par une aide concertée aux entreprises voironnaises afin de faciliter leur EXPANSION ;
- par l'aménagement de zones d'emploi afin de favoriser L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES NOUVELLES ;
- par l'organisation d'un service efficace de PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL et de PROMOTION SOCIALE afin de lutter contre le chômage et le sous-emploi.

MAINTIEN DE NOTRE POLITIQUE D'EQUIPEMENT DES HAMEAUX ET DES QUARTIERS.

. RENOVATION complète du centre-ville et URBANISATION du plateau de la Garene ;

Profession de foi de la liste d'action économique et sociale
Élections municipales, 1971. Archives municipales de Voiron 63W18



Allocution de J.B. Glorieux à l'occasion des rencontres tripartites Voiron-Herford-Sibenik
Photographie, juillet 1973. Archives municipales de Voiron 1W13

Jean-Baptiste GLORIEUX : neuf ans d'actions économiques et sociales à la tête de Voiron

Le mardi 17 mars 2026, Jean-Baptiste Glorieux, ancien Maire de Voiron de 1968 à 1977, est décédé à l'âge de 95 ans. Durant son mandat, il s'est efforcé de promouvoir une politique d'expansion rationnelle fondée sur l'implantation d'entreprises nouvelles, conduite parallèlement à la création de logements sociaux et d'équipements de quartier, afin d'améliorer le cadre de vie des Voironnais.

UN PÉDAGOGUE ET ANIMATEUR SOCIAL

Jean-Baptiste Glorieux est né à Paris, dans le 7^e arrondissement, le 20 juillet 1931. Après avoir terminé ses études, il devient professeur en 1958 à l'École nationale professionnelle (ENP) de Voiron, avant d'enseigner la pédagogie à l'École nationale d'enseignement technique de Villeurbanne. Engagé dans la formation des futurs enseignants de lettres, il intervient à l'École normale nationale d'apprentissage (ENNA) de Lyon, puis à l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation). Parallèlement, il est l'auteur d'une trentaine de manuels scolaires et d'ouvrages pédagogiques.

À sa création en 1959, il devient l'un des principaux animateurs de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Voiron. Il participe notamment à la mise en place de nombreux camps d'été aux Pays-Bas en 1964 puis en Yougoslavie en 1966.

SES DÉBUTS EN POLITIQUE

Jean-Baptiste Glorieux s'engage en politique aux côtés du PSU, le parti socialiste unifié, dont il fut secrétaire de la section de Voiron. Sa carrière politique débute en 1965 lorsqu'il devient Adjoint au Maire Raymond Tézier, faisant de lui le plus jeune conseiller municipal de la ville à l'époque.

Après le décès de Raymond Tézier en 1967, il devient premier adjoint du nouveau Maire, Clément Guillermoz. Cependant, pour des raisons de santé, ce dernier démissionne le 17 mai 1968. De nouvelles élections partielles sont organisées, et Jean-Baptiste Glorieux est élu Maire de Voiron le 4 octobre 1968, à l'âge de 37 ans.

UN PROJET URBAIN AMBITIEUX

Sous son mandat, le contrôle de l'urbanisme et l'industrialisation de la commune, face au déclin de l'industrie textile, deviennent des enjeux majeurs. Pour répondre à la croissance rapide des besoins en logements sociaux, notamment à la Brunetière, la municipalité lance la construction d'une zone artisanale et aménage le quartier. Parmi les réalisations notables, figurent l'inauguration du gymnase Henri Chautard le 3 novembre 1968, ainsi que l'ouverture du foyer-résidence Pierre-Blanche pour personnes âgées en octobre 1971.

Réélu lors des élections municipales de 1971 sur « la liste d'action économique et sociale », il initie le jumelage avec la ville croate de Šibenik et porte également le projet du groupe scolaire du Faton, inauguré en 1982. Pendant son second mandat, la municipalité acquiert la propriété de Mille Pas auprès de la SNCF en 1972, un site qui deviendra plus tard un centre culturel. Enfin, le centre commercial de la Brunetière est achevé en 1976.

Motivé par des raisons familiales et professionnelles, Jean-Baptiste Glorieux choisit de ne pas se représenter aux élections municipales de 1977, laissant sa place au député socialiste Jacques-Antoine Gau, dont il fut par ailleurs le suppléant. « Qu'on me permette, enfin, d'ajouter que je crois m'être donné à la commune depuis 1965. Mais j'en ai tellement reçu que c'est moi, en fin de compte, qui serai redevable. » avait-il déclaré en avril 1976, en expliquant sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat.

Texte : Mathis Cérézo

Illustrations : Archives Municipales de Voiron

Majorité municipale

Le vote du budget 2026

Le vote du budget constitue toujours un moment structurant de la vie municipale. Cette année, il revêt une portée particulière : par choix et par respect du principe démocratique, nous avons souhaité que ce budget 2026 soit adopté après les élections municipales, afin qu'il soit pleinement porté et assumé par la nouvelle équipe issue du suffrage des habitants. Ce calendrier permet ainsi à la municipalité nouvellement élue de traduire concrètement, dès ce premier budget, les orientations qu'elle a présentées dans le cadre de son programme, en cohérence avec le mandat qui lui a été confié.

Dans cette perspective, ce budget s'inscrit dans une ligne claire : conjuguer rigueur de gestion et capacité d'action. La maîtrise des dépenses de fonctionnement demeure une priorité, qu'il s'agisse des charges générales ou de la masse salariale, qui représentent à elles seules plus de 60 % du budget. Dans un contexte contraint, leur évolution est contenue entre 0 et 2 %, avec un objectif constant : dégager un niveau d'autofinancement suffisant pour soutenir

l'investissement sans recourir excessivement à l'emprunt. Dans le même temps, le choix est assumé de ne pas augmenter la fiscalité, dans un contexte où chacun mesure déjà les effets des tensions économiques du quotidien.

Cette exigence de gestion permet d'engager des investissements utiles et attendus, au service du quotidien comme de la qualité du cadre de vie. Les travaux de réfection des terrains de sport de Plan Menu Est et Géo Martin s'inscrivent dans un programme pluriannuel de trois ans. Le passage en gazon synthétique répond à un double enjeu : réduire la consommation d'eau et garantir une utilisation élargie de ces équipements tout au long de l'année, concertée avec les clubs concernés.

L'année 2026 marque également une nouvelle étape avec la réalisation de la deuxième tranche de la rénovation intérieure et thermique de l'école Jules Ferry, préalable au transfert de l'école maternelle prévu en 2027. Ces travaux participent à l'amélioration des conditions d'accueil tout en s'inscrivant dans une démarche de performance énergétique. L'amélioration du

cadre de vie se poursuit à travers la réfection des voiries, avec la suite des travaux sur les rues des Écrins et du Cervin, ainsi que la création d'une liaison piétonne à l'entrée de ville de l'Agnelas.

Ces projets structurants ne sont pas le fruit du hasard : ils sont rendus possibles par une situation financière solide, construite dans la durée. L'exercice 2025 se clôture avec un résultat comptable de 1,8 million d'euros et une épargne nette de 2,6 millions d'euros, confirmant la capacité de la commune à dégager des marges de manœuvre tout en préservant ses équilibres.

Ce budget 2026 s'inscrit pleinement dans le mandat qui nous a été confié : agir avec sérieux, tenir nos engagements et conduire l'action municipale avec exigence et cohérence.

Groupe d'opposition

Des pouvoirs élargis pour le Maire : quel équilibre démocratique ?

Lors du premier conseil municipal suivant les élections, certains pouvoirs de décision sont traditionnellement délégués au Maire afin d'assurer la continuité et la réactivité de l'action publique. Ce principe est légitime et nécessaire au bon fonctionnement de la collectivité.

Mais encore faut-il que ces délégations restent encadrées.

Le Conseil municipal est l'instance qui représente les habitantes et les habitants. C'est en son sein que les décisions importantes doivent être présentées, discutées, questionnées et éclairées collectivement par l'ensemble des élus.

Lors de la dernière séance, Voiron en commun

a proposé dix amendements visant à maintenir ce débat sur les décisions les plus engageantes pour la commune : grands emprunts, préemption de biens, gestion du patrimoine communal, marchés publics ou accords-cadres.

Seuls deux amendements ont été retenus, sur des points secondaires. Les autres ont été rejetés.

Nous le regrettons.

Ces propositions ne visaient pas à empêcher le Maire d'agir. Avec sa majorité, ses décisions auraient de toute façon été adoptées. Elles visaient simplement à garantir que les projets les plus importants continuent d'être débattus en Conseil municipal.

En élargissant ainsi le champ des possibles au maire, la majorité municipale réduit les espaces

de débat public et la possibilité de questionner les choix qui impactent la vie de la commune et de ses habitantes et habitants. Certaines décisions structurantes et engageantes pour la commune pourront désormais être prises sans discussion préalable, les élues n'en étant informées qu'a posteriori.

Dans un contexte où la confiance dans les institutions est fragile, il nous semble essentiel de préserver des lieux de débat, de transparence et de contrôle collectif.

Voiron en commun réaffirme son attachement à une démocratie locale vivante, où chaque élue peut pleinement contribuer aux décisions qui engagent l'avenir de notre commune.

Jean-Louis VIRETTE
pour le groupe Voiron d'abord
jeanlouis.virette@gmail.com

Groupe d'opposition

Texte non fourni

EN MAI
FÊTE CE QU'IL
TE PLAÎT !

3 MAI
FÊTE DU VÉLO

8 MAI
FÊTE DE LA NATURE
BRADERIE DES COMMERÇANTS

9 MAI
FÊTE DE L'EUROPE

DU 13 AU 17 MAI
FÊTES DE LA CHARTREUSE
FÊTE FORAINE DE L'ASCENSION

30 MAI
BRUNERIE RACE
(COURSE DE CHAISES DE BUREAU)